

# DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET

2020/2021

Werci d'ed									-		_					_						
Club	0 4	4 (	0 0	0 1	Α	S S	0	СІ	Α	Т	C	Ν	K	A F	R A	Т	Ε	1 A	<b>V</b>	E	N	I S
RENOUVELLEMI En cas de modifica changements ou de de code style, de etc., veuillez coche indiquer ces modifie rubrique(s) « nouve	corrections date de r la case cations dar	cernant d'adre naissa ci-contr ns la oi	des esse, ince, e et																			
ADRESSE MAIL I Veillez à vérifier ou à mail <b>pour recevoir v</b> <b>licence</b> dès l'enregist	inscrire vo	tre adre ation de	:	Si v	ous av	ez déjo	à été li	icencié	(e) ind	liquez i	ici vot	re n° a	de lice	nce	L		Ш		1			
Les inforn	nations	relativ	ves au	ıx not	ices c	d'assu	rance	e et a	ux ga	ranti	es co	mplé	men	taire	s so	nt co	onsu	ltab	les s	ur : 1	ffkar	ate.f
Adresse e	-mail du	licenc	ié indi	spensa	able p	our re	cevoi	r l'atte	statio	n de l	icenc	e (IM	PORT	ANT :	écri	re lis	ibler	nent	EN I	MAJU	SCUL	E)
		Ш		Ш				Ш		@				$\perp$								
<b>▶</b> NOUVE	U LICEN	NCIÉ [	DANS	LE CL	. <b>UB</b> (o	u mod	ificatio	ns pou	r les re	nouve	llemer	•		м		N	/lme	<u> </u>	]			
▼ NOM	Ш	Ш		Ш				Ш		Ш			▼ Pré	nom							Ш	
▼ Date de naiss	sance : joui	r/mois/a	nnée								tant! ionne											e car e
▼ N°	Ш	▼ Rue	, Bd, A	venue,	Cours	, etc.	▼ N	lom de	la voi	e					L							
▼ Appartement	t, Étage, E	scalier,	Imme	uble, B	âtime	nt, Rés	idence	e,														
▼ Lieu-dit		Ш				Ш	<b>▼</b> C	ode po	ostal	Ш	<b>V</b>	Comm	nune									
▼ Téléphone 1	Ш	Ш		Ш	▼ Té	lépho	ne 2	Ш		Ш								ľ		de sty H C		ir au ve
	SIGNÉ D	DÉCLA	RE:																			
Adhérer à Régler la s Accepter d Avoir pris validité de la	omme de que mes c connaiss	e <b>37 €</b> donné <b>ance,</b>	TTC (lides person au verson au verso	cence sonnel <b>rso ou</b>	: 36,2 les red <b>sur f</b> l	5 € TT cueillie <b>fkarat</b> e	C et as es fass e.fr, d	ssuran sent l'o <b>es inf</b> o	ce : 0, bjet d ormat	.75 € 1 l'un tr <b>ions r</b>	TTC). aitem <b>elativ</b>	ent ir	nform iux as	surar	nces	et ga	rant	ies c	ompl	émei	ntaire	s, à la
Date :	Ш		Щ	Ш			_	nature du rej														
Refuser d' été informé En conséq Accepter d Avoir pris validité de la	des risquence, ne que mes c connaiss	ues en e pas r donné sance,	<b>couru</b> s égler a es pers <b>au ve</b> s	s par la avec la sonnel rso ou	a prati licend les red sur fl	ique d ce la so cueillie fkarate	u Kara omme es fass e.fr, d du 06	até et de 0,1 sent l'o es info	des D 75 € d objet d ormat er 197	iscipli e l'ass l'un tr ions r '8 mod	nes a uranc aitem elativ difiée	ssocié ce, ma ent ir es : a	<b>ées.</b> ais <b>rég</b> aform aux as	<b>ler</b> fi atiqu surar	nalei e pai	ment r la F et ga	: la so FK. arant	omm	e de	36,2!	5€TT	c.
Dute.	1 1		1 I				(01)	ı dıı re	nrácai	ntant	láaal)											











DO
Code
KFC
GOJU
act KTAC
KEMPO
ii KYOK
orin-Ryu OKI
SHIT
SHORI
SHOK
SHOT
SHUK
UECH
WADO
e karaté-do KARA
E JUTSU

Style	Code
Bâton Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinji Kempo	FSK
Genbudo	GEN
Juku Karaté Jutsu	ЈКЈ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Taï-Jitsu	TAI
Nunchaku	NUNC
Pankido	PKD
Shidokan	SHID
Shindokaï	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Taï-Do	TD
Taï-Jitsu	TAI
Taï Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitsu Ryu	TOKI
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT

### DISCIPLINES ASSOCIÉES

Style	Code				
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique					
Kali Eskrima	KALIESK				
Pencak Silat	SILA				
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA				
Arts Martiaux Vietnamiens	AMV				
Krav Maga	KRAV				
Para-Karaté	PARAK				
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU				
Yoseikan Budo	YOS				

#### **AUTRES DISCIPLINES**

Style	Code			
Capoeira	CAPOE			
Kung Fu	KUNG			
Qi-Gong	QGNG			





ARTS MARTIAUX SUD-EST ASIATIQUE













## **INFORMATIONS**

### **VALIDITÉ DE LA LICENCE**

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique «Juridique»).

#### CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la nouvelle réglementation relative aux certificats médicaux et notamment des articles D.231-1-3 et D.231-1-5-2° du Code du sport, la présentation d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du karaté et disciplines associées, datant de moins d'un an, est exigé pour toute souscription de licence.

# LOI DU 6 JANVIER 1978 «INFORMATIQUE ET LIBER-

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données collectées, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

Par ailleurs, vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales de la FFK ou de ses partenaires. Si vous souhaitez exercer un droit de retrait quant à ces offres, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées suivantes : nom, prénom et adresse.

## **ASSURANCES ET GARANTIES** COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique «assurances» ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORMUT FFK.

- > Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FFK.
- > Accident corporel: la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance «individuel accident». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier. s'il le souhaite, des conditions d'assurance «accident corporel » souscrite par la FFK auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base «individuel accident» s'élève à 0,75€ TTC quel que soit l'âge.

> Options complémentaires : Le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORTMUT FFK est également téléchargeable sur le site ffkarate.fr rubrique «assurances».

### **EN CAS DE SINISTRE**

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site : ffkarate.fr ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la Mutuelle des Sportifs.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave: Tél: +33549348827 (7j/7 et 24h/24)

> Mutuelle des Sportifs

2/4 rue Louis David - 75 782 Paris Cedex 16 Tél: 0153 048620 - Fax: 0153 048687 Mail: contact@grpmds.com N° ORIAS FFKDA: 1005 4869